

Fait des choses : la garde commune est elle juridique ?

Par emmadrdfr, le 02/03/2024 à 11:24

Bonjour,

Je suis actuellement en rédaction d'une dissertation en responsabilité civile sur le sujet suivant :

La garde de la chose : conception juridique ou conception matérielle

Concernant ce sujet je me posais une question par rapport à la garde commune de la chose. En effet, je me demandais si on pouvait la considérer telle qu'une conception de la garde juridique étant donné qu'on ne peut pas matériellement désigner une personne en particulier.

J'espère que ma question était claire et compréhensible et que quelqu'un pourra me répondre,

Bonne journée à vous.